



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 février 2022

Retour sur le comité stratégique du Syctom réuni suite à la parution du rapport de ToxicoWatch

Le président du Syctom Eric Cesari a réuni vendredi 11 février les élus du comité stratégique avec la participation des maires de Charenton-le-Pont, d'Alfortville, et du 13^{ème} arrondissement de Paris, des représentants des services de l'Etat (DRIEAT) et de Suez, exploitant de l'unité de valorisation énergétique d'Ivry/Paris XIII.

Les Maires d'Ivry-sur-Seine, de Charenton-le-Pont, d'Alfortville, et du 13^{ème} arrondissement de Paris ont pu exprimer les inquiétudes de leurs populations à la suite de la publication de l'étude de ToxicoWatch.

Le Syctom a présenté les résultats des contrôles menés concernant des dioxines dans les fumées de l'installation d'Ivry/Paris XIII : ils sont conformes à la réglementation et se situent le plus souvent entre deux fois et cinq fois sous les valeurs prescrites par la réglementation nationale, traduction en droit français d'une directive européenne.

La DRIEAT a fait part de l'expertise en cours par les services de l'Etat de l'étude Toxicowatch, et d'un certain nombre de biais scientifiques et d'approximations déjà identifiés dans le rapport.

Engagé dans une démarche environnementale, le Syctom soutient l'idée exprimée par les élus d'une nouvelle étude scientifique sur les dioxines en Ile-de-France, notamment pour identifier plus précisément la source des dioxines et la part des sources diffuses (brûlages divers, feux de jardins ou de chantiers...) dans la pollution de fond.

Les résultats des contrôles sur les dioxines faits par le Syctom et son analyse de l'étude ToxicoWatch feront l'objet d'une large communication auprès des élus, de la population et des associations membres de la Commission de Suivi du Site d'Ivry/Paris XIII. Le sujet sera également à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité syndical.

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (amélioration des process de tri et de recyclage, hausse du rendement énergétique) et trouver des solutions pour réduire les quantités de déchets à traiter.

Contacts presse :

Syctom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@syctom-paris.fr

Site internet : www.syctom-paris.fr